



**Un coordinateur H/F**  
**En Contrat à Durée Indéterminée à temps plein**  
**(50% sur la PCO TND 0-6 ans**  
**50% sur la PCO TND 7-12 ans)**

## **DATE DE PRISE DE FONCTION**

---

Dès que possible

## **PRESENTATION DES SERVICES**

---

Les missions de la PCO TND 23 sont identifiées dans la circulaire N° SG/2018/256 du 22 novembre 2018.

Elles sont :

- De coordonner la réalisation du bilan et/ou interventions précoces des professionnels concourant à ce parcours et exerçant en structures sanitaires ou médico-sociales ou en secteur libéral (professionnels conventionnés ou non conventionnés) ;
- De proposer du soutien et de la guidance parentale ;
- De permettre le paiement des professionnels libéraux non conventionnés grâce au « forfait précoce ».

La plateforme assure l'orientation des demandes des enfants de 0 à 12 ans avec suspicion d'un trouble du neurodéveloppement (TND) sur le territoire de la Creuse et s'adresse aux parents, professionnels de la santé de première ligne, via un guichet unique, dès qu'il y a suspicion de TND.

## **MISSION ET PROFIL DU POSTE**

---

Le coordinateur effectuera les missions suivantes :

- Organiser et coordonner le fonctionnement des services ;
- Assurer un appui aux professionnels ;
- Impulser une dynamique de réseau et de partenariat ;
- Accompagner et intervenir auprès des enfants et familles.

## **LIEU DE TRAVAIL**

---

23000 GUERET

## **DIPLOMES ET COMPETENCES REQUIS**

---

Idéalement un profil de travailleur social ou diplômé CAFERUIS.

Expérience de coordination de parcours et de projet souhaitée.

Connaissances et /ou expériences approfondies dans le champ du développement ou du trouble du neurodéveloppement de l'enfant.



- Les « savoirs » :
  - Les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP) de l'HAS
  - Les fondements et enjeux relatifs à l'accompagnement des personnes avec TND
- Les « savoir-faire » :
  - Maîtriser des outils informatiques et bureautiques
  - Concevoir, formaliser les procédures et protocoles
  - Maîtriser les techniques d'animation de groupes
  - Coordonner une équipe autour d'un accompagnement
  - Mettre en application les objectifs théoriques d'un bénéficiaire
  - Dynamiser un réseau et développer les partenariats
- Les « savoir-être » :
  - Ecoute, diplomatie, disponibilité
  - Sens des responsabilités, adaptabilité, autonomie
  - Esprit d'analyse et d'organisation

## REMUNERATION

---

Rémunération selon grille CCNT 1966 : Cadre classe 2.

## SITUATION CONVENTIONNELLE

---

CCNT des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966 (IDCC 413)

Statut cadre au forfait jour comprenant 18 jours non travaillés en sus des 30 jours de congé annuel

Télétravail autorisée un jour toutes les deux semaines ou ½ journée par semaine

## CANDIDATURE

Adressez-nous votre lettre de motivation et curriculum vitae à l'attention de :

**Mme Aurélie FAYE, responsable RH de l'ALDP**

**Par courrier**

ALDP – 60, rue Jean PERRIN – 87170 ISLE

**Par mail**

[a.faye@aldp-limousin.fr](mailto:a.faye@aldp-limousin.fr)

**Mme Anna GHITALLA, Directrice Générale PEP 23**

**Par courrier**

PEP 23 – 16 avenue Pierre Mendès France – 23000 GUERET

**Par mail**

[siege@lespep23.org](mailto:siege@lespep23.org)